



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE

AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 17 avril 2024, a été adopté le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2024-2034*, ce Schéma a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 12 mars 2024 et entrera en vigueur le 1^{er} mai 2024.

Copie intégrale de ce document est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce 18e jour d'avril deux mille vingt-quatre.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière